



Demande de dérogation de tonnage

Entreprise effectuant les transports

Entreprise :

Responsable :

..... Tél : Natel :

Le soussigné désire effectuer des transports avec des véhicules dépassant le tonnage autorisé pour

Maître d'ouvrage

Nom		Prénom	
Adresse			
NPA		Localité	

Situation du chantier

Lieu-dit :

Village :

But du(des) transport(s)

But :

Dates, nombres de(des) transport(s)

Date	Genre de véhicule	Tonnage	Nbre d'essieux	No de plaques	Nbre de transports	Autorisation

Cubage

Estimation des m³ transportés :

Annexer

- CN 1 :25 :000 avec itinéraire désiré.
- Autorisation délivrée par le Service des routes et des cours d'eau du Bas-Valais (si passage au préalable sur une route cantonale nécessitant aussi une autorisation)

Lieu et date : Signature du transporteur :

Un plan de signalisation des tonnages du réseau routier communal est disponible au secrétariat communal pour consultation.

L'autorisation d'exécuter les transports susmentionnés est accordée avec les conditions suivantes :

- 1 Les transports sont autorisés pour les dates et les véhicules précités.
- 2 Seul le(s) cheminement(s) tracé(s) par les services communaux et remis sur la carte en annexe peu(vn)t être emprunté(s).
- 3 Les transports s'effectuent sous la responsabilité et au risques et périls du transporteur. La commune décline toute responsabilité en cas d'affaissement de la route ou du chemin.
- 4 Tous les cheminements communaux sont considérés comme étant en parfait état. A l'expiration de l'autorisation, les services communaux procéderont au contrôle de la chaussée et procéderont, en cas de détérioration, à la réparation de celle-ci, au frais de l'entreprise.

Lieu et date : Pour la commune :

Emoluments CHF-.